

LOCATIONS DE SALLES // Tarifs 2020

Salle culturelle et extension

Salles	Salle culturelle (250 m ²)		Extension (150 m ²) Maxi :		Salle culturelle + Extension (400 m ²)		Salle traiteur
	Capacité : 300 personnes		Capacité : 100 personnes				
	Organisateurs de la commune *	Frais de chauffage	Organisateurs de la commune *	Frais de chauffage	Organisateurs de la commune *	Frais de chauffage	
Manifestations (mariages, soirées....) : Vendredi, samedi, dimanche, veille de fête, jours fériés							
De 10 h à 18 h (déjeuner) ou De 14 h à 2 h le lendemain matin (soirée)	408	92	243	37	521	104	60
De 10 h à 2 h le lendemain matin (journée + soir)	444	109	267	43	569	123	60
De la veille (14 h) à 2 h le lendemain matin (journée + veille)	508	126	305	51	650	143	60
Du vendredi soir au dimanche soir	770	180	461	72	986	206	100
Réveillon de Noël ou de St Sylvestre	770	180	461	72	986	206	60
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi							
De 10 h à 18 h (déjeuner)	206	92	122	37	263	104	60
De 14 h à 2 h le lendemain matin (soirée)	206	92	122	37	263	104	60
De 10 h à 2 h le lendemain matin (journée + soir)	224	109	134	43	286	123	60
De la veille (14 h) à 2 h le lendemain matin (journée + veille)	255	126	152	51	325	143	60
Veille + 2 jours	386	180	231	72	495	206	100
Autres tarifs (vin d'honneur, réunions ou diverses autres)							
Vin d'honneur / La demi-journée ou le soir de 19 h à 23 h du lundi au vendredi midi	242	47	113	19	285	53	60
Réunion d'environ 2 heures du lundi au vendredi midi / Sépulture dans le BAR			57	15			
Sépulture dans l'extension			82	18			
Forfait ménage	100		100		200		
Tarif ménage/heure	20		20		20		
Frais assistance technique	Coût réel de l'intervention à charge du locataire de la salle						
Caution	CAUTION : 300 euros		CAUTION : 300 euros		CAUTION : 300 euros		

*** Pour les organisateurs hors commune : tarif + 50 %**

Autres salles

(louées aux particuliers ou mises à disposition pour des réunions d'associations)

Salles		presbytère	Salle St Pierre		Salle du Football	
Associations locales (réunion)		Gratuit	Gratuit			
Associations extérieures à la commune	Eté	29	45			
	Hiver	41	61			
Particuliers de la commune (pour particuliers hors commune : + 50 %)	Vin d'honneur / Soirée	X	81		Chauffage : 15	
	Journée	X	111		Chauffage : 21	
	Sépulture	X	51		Chauffage : 15	
Vin d'honneur Mariage (du lundi au samedi de 10 h à 18 h en fonction du planning d'occupation du club ou hors période sportive (du 20 juin au 15 août) du lundi au samedi de 10 h à 20 h					113	chauffage 15
Sépulture (suivant les mêmes modalités mentionnées ci-dessus)					76	chauffage 15
CAUTION			150		150	